

# Nom du produit : Herbicide Predicade<sup>mc</sup>

L'herbicide Predicade<sup>mc</sup> est un ensemble produits différents. Vous trouverez ci-joint la fiche signalétique des composants de l'herbicide Predicade<sup>mc</sup> :

Predicade<sup>mc</sup> Broadleaf Num. Hom. 31713

Date de la fiche signalétique : 03/01/2018 Numéro de référence : 130000140976

MCPA Ester 600 Liquide Num. Hom. 27803

(Nufarm) Date de la fiche signalétique : 12/21/2017

Perimeter<sup>md</sup> II Num. Hom. 30094

Date de la fiche signalétique : 03/19/2018 Numéro de référence : 130000098373

Predicade<sup>mc</sup> Grass Num. Hom. 31735

Date de la fiche signalétique : 04/11/2018 Numéro de référence : 102000014337

Veuillez prendre connaissance de la fiche signalétique afin d'avoir une compréhension entière et complète de tous les risques associés à chaque produit avant l'utilisation.

### Fabricant/distributeur:

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104 USA

# Numéros de téléphone :

Renseignements sur les produits : 1-833-362-7722

Urgence médicale: 1-800-331-3148 (États-Unis et Canada)

Date de préparation: 01/25/2019

### Membre de CropLife

<sup>md</sup> Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

mc Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée



### Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Predicade™ Broadleaf

Nom : B12014143

commercial/Synonyme

Numéro de la FDS : 130000140976

Utilisation du Produit : Herbicide

Fabricant : FMC Corporation

2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales)

msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences médicales : 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)

1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter) En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)

1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Effets potentiels sur la santé

Peau

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation de la peau.

Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou

éruption, démangeaisons ou enflure.

Tribénuron-méthyle : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Yeux

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation des yeux.

Peut provoquer: Larmoiement, rougeur, ou gêne.

Tribénuron-méthyle : Peut irriter les yeux.

Inhalation

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer: Irritation respiratoire, Sensation de gêne, Toux.

Cancérogénicité



# Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

Tribénuron-méthyle : DuPont a classé cette matière comme un cancérigène probable chez

l'homme.

#### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	NoCAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	25 %
Tribénuron-méthyle	101200-48-0	25 %
Other Ingredients		50 %

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement

à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un

médecin pour des conseils pour le traitement.

Contact avec les yeux : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le

composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou

une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des

conseils pour le traitement.

Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le

composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.



## Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un

centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des

soins.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés Inflammables

Température d'auto-

inflammabilité

: 387 °C (729 °F)

Limite d'explosivité, inférieure/ : 0.1 - 0.23 g/l

limite d'inflammabilité

inférieure

Moyens d'extinction

appropriés

: Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

Techniques spéciales en cas

d'incendie

: Porter un équipement complet de protection.

(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les

conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les

cours d'eau.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil

respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

: Enlever à la pelle ou balayer. Éviter la formation de poussière. Éliminer dans Nettoyage du Déversement

un conteneur approuvé.

Mesures en cas de

Déversement Accidentel

Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les

zones en contrebas.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue



## Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000140976

d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation

locale en vigueur.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et

avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac.

Manipulation (Aspects

Physiques)

: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Dans des conditions sévères d'empoussièrage, cette matière peut former des mélanges explosifs

à l'air.

Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et

l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Tracteur / Pulvéris

: Tracteur / Pulvérisateur sans cabine: Demi-masque avec filtre à particules P1

(Norme Européenne 143).

Pulvérisateur à dos: Demi-masque avec filtre à particules P1 (Norme

Européenne 143).

Application mécanique automatisée par pulvérisation en tunnel fermé : Aucun

équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement

nécessaire.

Protection de la peau et du

corps

: Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:

Chemise à longues manches et pantalons longs.

Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous

plus grands que ou égaux à 14 mils

Chaussures et chaussettes

L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend

le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:

Combinaison

Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière

imperméable

Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP.

4/9



## Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

> S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Inspecter tous les vêtements de protection contre les agents chimiques avant leur utilisation. En cas de dommage chimique ou physique, ou en cas d'une contamination, les vêtements et les gants doivent être remplacés.

Directives au sujet de l'exposition Valeurs limites d'exposition

Non établi.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : solide, granuleux

Couleur : brun clair Odeur légère 8.6 - 9.4 Hq

Point/intervalle de fusion : Non disponible pour ce mélange.

: Non applicable Point/intervalle d'ébullition

: Le produit n'est pas oxydant. Substance oxydante Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité : à 22 °C (72 °F)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

: Non applicable

octanol/eau

Viscosité : Non applicable

Densité de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Informations phys.-: Aucune autre donnée ne doit figurer en particulier.

chim./autres informations

#### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.

Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition

dangereux

: Produits de combustion dangereux: Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes

d'azote (NOx)



# Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Predicade™ Broadleaf

Inhalation 4 h CL50 : > 6.0 mg/l, Rat

Matière active

Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg, Rat

Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Rat

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin

Sensibilisation : A un effet sensibilisant., Cochon d'Inde

Information supplémentaire : L'information fournie est basée sur les données des composants et de

la toxicologie de produits similaires.

Thifensulfuron méthyle

Toxicité à dose répétée

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui

dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque

les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture espèces multiples

Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes

n'ont révélé aucun effet mutagène.

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Toxicité pour la : Pas toxique pour la reproduction

reproduction Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la

reproduction.

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement

embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux

provoquant une toxicité maternelle.

Tribénuron-méthyle



# Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

Toxicité à dose répétée :

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque

les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture

Souris 90 jr

Gain de poids du corps réduit

Oral(e) Rat 28 jr

Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Une augmentation de l'incidence des tumeurs a été observée chez

des animaux de laboratoire.

Cible(s):

Glandes mammaires

Mutagénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes

n'ont révélé aucun effet mutagène.

Toxicité pour la reproduction

: Pas toxique pour la reproduction

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité aquatique Thifensulfuron méthyle

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/l

14 jr CE50 : Lemna minor (Petite lentille d'eau ) 0.0013 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) 470 mg/l

28 jr : NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l

Tribénuron-méthyle

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 738 mg/l



## Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

120 h CE50 : Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte) 0.0208 mg/l

14 jr CE50 : Lemna gibba(lentille d'eau bossue) 0.00424 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) > 894 mg/l

Information écologique

supplémentaire

: Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne

des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas

contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination

des eaux de lavage ou de rinçage.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour

animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination

des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :

Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit. Le conteneur ne doit être rechargé qu'avec ce pesticide.

NE PAS RÉUTILISÉR LE RÉCIPIENT POUR AUCUN AUTRE BUT. Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

#### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA\_C Numéro ONU : 3077

Nom d'expédition des Nations : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

unies (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron méthyle)

Classe : 9 Groupe d'emballage : III No. Etiquetage : 9MI

IMDG Numéro ONU : 3077

Nom d'expédition des Nations : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,

unies SOLID, N.O.S. (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron

méthyle)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
No. Etiquetage : 9



## Predicade™ Broadleaf

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018 Réf. 130000140976

Polluant marin : oui (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron méthyle)

Matière non réglementée lors du transport par TMD

#### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. Homologation PCP : 31713

Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas

réglementé selon le SIMDUT.

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de : 03/01/2018

**MSDS** 

<sup>™</sup> Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE

PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.

<sup>®</sup> Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée



Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

### 1. Identification

Nom du produit : Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Numéro d'enregistrement PCP: 27803

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des

instructions.

Type de produit : Herbicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc.

Suite 350, 2618 Hopewell Place NE Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada

1-800-868-5444

Numéros de téléphone: Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-

9300.

Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm

Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

## 2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

### **Dangers physiques:**

Aucun

### Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4 Toxicité aiguë (Dermique) Catégorie 5 Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 4

# **Dangers environnementaux:**

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu Catégorie 1

**Mot Signal:** 

**AVERTISSEMENT** 

### Déclarations de danger :

Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Peut être nocif au contact de la peau. Très toxique pour la vie aquatique.





Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

### Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux		
MCPA 2-ethylhexyl ester 29450-45-1 89-94				
Synonymes chimiques: MCPA 2EH; 2-ethylhexyl 2-(4-chloro-2-				
methylphenoxy)acetate; 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate				
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	64742-47-8	1-3		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit
MCPA, présent comme 2-ethylhexyl ester 600 g é.a./L

### 4. Premiers secours

**En cas d'ingestion**, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Si les yeux sont ouverts,** rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Des concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes de surexposition au MCPA peuvent inclure des troubles de l'élocution, des contractions musculaires, des secousses et des spasmes, une bave, une hypotension et une perte de conscience. Traiter symptomatiquement.>100C

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction :** Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair :** ......>100 C

**Conditions d'inflammabilité :** .... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

**Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0** Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorvez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

## 7. Manutention et entreposage

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

**Manutention :** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

**Entreposage :** Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie: Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Équipement de protection individuelle: T-shirt à manches longues, pantalons longs, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer

**Lignes directrices pour l'exposition :** 

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
MCPA 2-ethylhexyl ester	N/E	N/E	Aucun trouvé
Distillat de pétrole, lumière	1200	N/E	Recommandation du
traitée à l'eau	$mg/m^3$		fabricant, total
			d'hydrocarbures

<sup>\*</sup> Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)	liquide ambre clair
Odeur	hydrocarbure, phénolique
Seuil d'odeu	pas disponible
pH	4.3 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation	<-25C (MCPA 2EH)
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	>220C (MCPA 2EH)
Point d'éclair.	>100C
Taux d'évaporation	pas disponible

<sup>\*\*</sup> Limite d'exposition à court terme

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité: non réactif.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Possibilité de réactions dangereuses: une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Conditions à éviter: chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme. Matières incompatibles: Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

### 11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables: Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux, généralement de degré minime. Provoque des rougeurs et des déchirures.

**Contact avec la peau :** Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Peut causer une irritation de la peau, généralement de degré minime.

**Ingestion :** Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

**Inhalation :** Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : L'exposition cutanée peut aggraver les problèmes cutanés préexistants. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

# Données toxicologiques :

DL <sub>50</sub> aiguë par voie orale (mg / kg)1046 (Rat, mâle & femelle, combiné) DL <sub>50</sub> dermique aiguë (mg / kg)>2000 (Rat, mâle & femelle)
Inhalation aiguë CL <sub>50</sub> (mg / l)>2.64 (Rat, mâle & femelle, exposition de 4
heures, seulement nez)
Corrosion / irritation de la peau Légèrement irritant pour la peau (Lapin)
Dommage ou irritation des yeux graves Légèrement irritant pour les yeux (Lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Cochon d'inde)
Mutagénicité des cellules germinales Il y a eu des études positives et négatives,
mais le poids de la preuve est que le MCPA n'est pas mutagène. Les produits similaires au
composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.
Cancérogénicité
animaux maternels.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité:

Les données proviennent d'études de laboratoire menées sur le MCPA-2-éthylhexyle technique.

**Invertébré aquatique :** CL<sub>50</sub> après 48 heure (mg a.e./L).....0.28 (*Daphnia*)

**Poisson :** CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L)......3.2 (Truite arc-en-ciel), >3.2 (Crapet arleguin)

**Algues :** CE5<sub>50</sub> (mg a.e./L) aprés 120 heures.... 0.25 (*Selenastrum*), 1.2 (*Navicula*), 0.085 (Skeletonema)

Oiseaux : DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)......>2250 (Bobwhite), Alimentaire DL<sub>50</sub> (5-jour)

>3800ppm (Bobwhite), >930 (Colvert) (mg ae/kg bw/d)

**Abeilles :** DL<sub>50</sub> Orale ......  $> 250 \mu g$  500 g/L MCPA 2EH

formulation/abielle

formulation/abeille

Persistance et dégradabilité: Le MCPA 2EH s'hydrolyse rapidement en acide parent-MCPA. Le MCPA est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 20 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

# 14. Informations relatives au transport

## Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (MCPA Ester), Classe 9, GE III, Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

### États-Unis:

DOT:

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (MCPA Ester), 9, III, Polluant marin

## 15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits antiparasitaires : ....27803

Calendrier de l'OPAC: .... 3

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



SIMDUT exempté.

#### 16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21 Remplace la date : 2017-05-17



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création: 03/19/2018

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: Perimeter™ II Herbicide

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Herbicide prêt à l'emploi

#### **IDENTIFICATION DE LA SOCIETE**

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104 (215) 299-6000 ((Informations générales) msdsinfo@fmc.com (Informations générales) Urgences médicales:

1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada) 1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Informations générales en cas d'urgence

Aspect

Etat physique Liquide
Couleur Jaune
Odeur Épicée

Résumé des dangers ATTENTION!!

Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

Peut irriter les yeux. Isoler la zone.

Des fumées toxiques peuvent être libérées en cas d'un incendie.

### Effets potentiels sur la santé

Yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Peau: A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Inhalation: Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir.

Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion.

L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Exposition chronique: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère.

Basé sur l'information pour le composant (s):

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

# 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.  Composant	Numéro de registre CAS	Pourcentage de poids
Ester de 1-méthylheptyle du Fluroxypyr	81406-37-3	45.52%
Naphtha aromatique lourd	64742-94-5	>= 0.7 - <= 2.6 %
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	0.1%
Reste	Pas disponible	>= 51.8 - <= 53.7 %

#### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention de se protéger en utilisant les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

Page 2 de 12

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-œil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés:** Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxyde d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

#### Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie

Page 3 de 12

Jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluants avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser avec une ventilation suffisante. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Conditions de stockage sures:** Stocker dans un endroit sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients hermétiquement fermés en cas de non utilisation. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si existantes.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Ester de 1-méthylheptyle du	Dow IHG	TWA	10 mg/m3
Fluroxypyr			
N-méthyl-2-pyrrolidone	US WEEL	TWA	10 ppm
	US WEEL	TWA	SKIN
	CA ON OEL	LMPT	400 mg/m3
	US WEEL	TWA	SKIN

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

#### Contrôles de l'exposition

**Mesures techniques:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

### Mesures de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. **Protection de la peau** 

Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Caoutchouc butyle. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethyl vinyl alcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Autre protection:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Etat physiqueLiquideCouleurJauneOdeurÉpicée

Seuil olfactif Aucune donnée d'essais disponible

**pH** 4.58 1% *ASTM E70* 

Point/intervalle de fusion Sans objet

Point de congélation

Point d'ébullition (760 mmHg)

Point d'éclair

Aucune donnée d'essais disponible

Aucune donnée d'essais disponible

coupelle fermée > 100 °C ASTM D3278

Taux d'évaporation (acétate de

butyle = 1)

Aucune donnée d'essais disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable aux liquides

Limite d'explosivité, inférieureAucune donnée d'essais disponibleLimite d'explosivité, supérieureAucune donnée d'essais disponibleTension de vapeurAucune donnée d'essais disponible

Densité de vapeur relative (air =

1)

Aucune donnée d'essais disponible

Densité relative (eau = 1) 1.05

**Hydrosolubilité** émulsionnable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

donnée non disponible

**Température d'auto-** 358 °C *Méthode A15 de la CE* 

inflammabilité

Température de décompositionAucune donnée d'essais disponibleViscosité dynamique28.2 mPa.s à 40 °C OCDE 114Viscosité cinématiqueAucune donnée d'essais disponible

Propriétés explosives Non CEE A14

Propriétés comburantes donnée non disponible

Densité du liquide1.05 g/cm3 à 20 °C OECD 109Poids moléculaireAucune donnée d'essais disponibleTension superficielle32 mN/m à 25 °C Méthode A5 de la CE

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique: Instable à températures élevées.

Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

Page 6 de 12

**Conditions à éviter:** Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Matières incompatibles: Aucun(e) à notre connaissance.

**Produits de décomposition dangereux:** Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Le chlorure d'hydrogène. Le fluorure d'hydrogène. L'oxyde d'azote. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

#### Toxicité aiguë

#### Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

### Comme produit:

DL50, Rat, femelle, > 5,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

#### Toxicité aiguë par voie cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

#### Comme produit :

DL50, Rat, mâle et femelle, > 5,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

### Toxicité aiguë par inhalation

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 5.50 mg/l

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

#### Sensibilisation

Comme produit:

A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Pour le ou les principaux composants:

Pour un ou des produits semblables:

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Pour le ou les composants mineurs:

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Poumons.

Tractus gastro-intestinal.

Thyroïde.

Voies urinaires.

Les niveaux de doses qui ont produit ces effets étaient plusieurs fois supérieurs aux niveaux lors d'une exposition due à l'utilisation.

#### Cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Fluroxypyr-meptyl. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### Tératogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les composants mineurs: Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

#### Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

### Mutagénicité

Comme produit : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

#### **Toxicité**

### Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h, 14.3 mg/l, OCDE ligne directrice 203

### Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 20 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

### Toxicité aigüe pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 9.6 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

#### Toxicité pour toutes espèces sur le sol

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie), > 2,250 mg/kg

#### Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr, survie, > 1,000 mg/kg

#### Persistance et dégradabilité

#### Ester de 1-méthylheptyle du Fluroxypyr

Biodégradabilité: Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices

de l'OCDE/EC.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Biodégradation: 32 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.2 mg/mg

#### Stabilité dans l'eau (demi-vie)

, demi -vie, 454 jr

#### Naphta aromatique lourd

**Biodégradabilité:** Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

#### N-méthyl-2-pyrrolidone

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate

de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.58 mg/mg

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

**Sensibilisant:** Radicaux OH **Demi-vie atmosphérique:** 0.486 jr

Méthode: Estimation

#### <u>Reste</u>

Biodégradabilité: Aucune donnée trouvée.

#### Potentiel de bioaccumulation

### Ester de 1-méthylheptyle du Fluroxypyr

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 5.04 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 26 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Mesuré

#### Naphta aromatique lourd

**Bioaccumulation:** Pour un ou des produits semblables: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

#### N-méthyl-2-pyrrolidone

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -0.38 Mesuré

#### Reste

Bioaccumulation: Aucune donnée trouvée.

#### Mobilité dans le sol

### Ester de 1-méthylheptyle du Fluroxypyr

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

Coefficient de partage(Koc): 6200 - 43000

#### Naphta aromatique lourd

Aucune donnée trouvée.

#### N-méthyl-2-pyrrolidone

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage(Koc): 21 Estimation

### **Reste**

Aucune donnée trouvée.

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination:** En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

Page 10 de 12

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Nom d'expédition des MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Fluroxypyre)

Numéro ONU UN 3082

Classe 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Fluroxypyre

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition des ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

Nations unies N.O.S.(Fluroxypyre)

Numéro ONU UN 3082

Classe 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Fluroxypyre

**Transport en vrac selon** Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code

**IBC** ou **IGC** 

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Nom d'expédition des Environmentally hazardous substance, liquid,

Nations unies n.o.s.(Fluroxypyre)

Numéro ONU UN 3082

Classe 9
Groupe d'emballage III

### Information supplémentaire:

NON RÉGLEMENTÉ PAR L'EXEMPTION AU RÈGLEMENT SUR LE TDG 1.45.1 POUR LES TANSPORTS ROUTIERS OU FERROVIAIRES

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

# 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Loi sur Produits Dangereux: Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon le WHMIS

### Code national canadien de prévention des incendies

Sans objet

### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)

Ce produit contient de/s produit/s chimique/s qui sont exempts de la LIS en vertu de la LCPE. Il est considéré comme un pesticide faisant l'objet de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires: 30094

### 16. AUTRES INFORMATIONS

## Système d'évaluation des dangers

#### NFPA

Santé	Feu	Réactivité
1	1	1

#### Révision

Numéro d'identification: 101188173 / A215 / Date de création: 02/03/2015 / Version: 5.3

Code DAS: GF-1784

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

CA ON OEL	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur
	la santé et la sécurité au travail.
Dow IHG	Dow IHG
LMPT	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
SKIN	Absorbé par la peau.
TWA	8-hr TWA
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

#### Sources et références des informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est entièrement basée sur l'information de FMC Corporation.

Cette fiche de données de sécurité est préparée par l'équipe Global Regulatory Chemical Compliance du Global Regulatory Affairs Group à partir d'informations fournies par des références internes au sein de notre société.

#### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE

PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Page 12 de 12



## Predicade™ Grass Herbicide

Version 2.1D 102000014337

Date de révision: 4/11/2018 Date d'impression: 4/11/2018

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit Nom commercial: Predicade™ Grass Herbicide

Code du produit (UVP) 79303688

Numéro de la FDS 102000014337

No. d'Enregistrement PCP 31735

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Herbicide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'etiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

**Fabricant**: FMC Corporation

2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales)

msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

**Urgences médicales:** 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)

1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Irritation cutanée: Catégorie 2 Irritation oculaire: Catégorie 2B

Etiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

Cause une irritation cutanée et oculaire.

Conseils de prudence



## Predicade™ Grass Herbicide

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

Laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### **Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)**

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.

Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom de composants dangereux	NoCAS	Concentration % en poids
Thiencarbazone-méthyl	317815-83-1	1.0
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	6.0
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	60.7
Isotridecanol éthoxylé	9043-30-5	9.8
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés	68953-96-8	3.2
en C11-13, sels de calcium		

#### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

### **Description des premiers secours**

Conseils généraux Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un

appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le

911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement

un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec les yeux Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de

l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler

immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.



# Predicade™ Grass Herbicide

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

**Ingestion** Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la

bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la

victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en

quantités importantes :

Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des

nausées, des vomissements et des diarrhées.

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre

Les symptômes et les risques décrits se rapportent au solvant.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Risques** Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entrainer une pneumonie

par aspiration.

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est

recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

#### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Sable

**Inappropriés** Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance

ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :, Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre

, ,, ,

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé

par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent.

Point d'éclair 115 °C

Température d'autoinflammabilité 425 °C / 797 °F



## Predicade™ Grass Herbicide

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

Limite d'explosivité,

inférieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

Donnée non disponible

Explosivité

Non explosif

92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger.

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces

contaminées.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les

objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur

l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés

pour l'élimination.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute

infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres

sections

Informations concernant la manipulation, voir section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle,

voir section 8.

Informations concernant l'élimination, voir section 13.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction

d'air appropriée.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger,

boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les

toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se

laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités



# Predicade™ Grass Herbicide

Version 2.1D Date de révision: 4/11/2018 102000014337 Date d'impression: 4/11/2018

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une

exposition directe au soleil. Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux.

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Valeur limite d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Thiencarbazone-méthyl	317815-83-1	10 mg/m3 (TWA)		
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	10 mg/m3 (TWA)		
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	05 2013	CAD BC OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWAEV)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	525 mg/m3 (TWAEV)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Vapeur.)	64742-94-5	250 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)  (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	500 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL



# Predicade™ Grass Herbicide

Version 2.1D Date de révision: 4/11/2018 102000014337 Date d'impression: 4/11/2018

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	400 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

#### Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se réferer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** 

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou

les recommendations de l'industrie.

Protection des mains Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

**Protection des yeux**Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent

être portées.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des

chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de

protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en

suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour

le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.

Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément

des autres vêtements.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect Brun

Etat physique Liquide

Odeur Aromatique

Seuil olfactif Donnée non disponible

**pH** 6.5 - 8.0 à 1 % (23 °C) (eau désionisée)

Pression de vapeur

Densité de vapeur (Air = 1)

Densité



# **Predicade™ Grass Herbicide**

Version 2.1D Date de révision: 4/11/2018 102000014337 Date d'impression: 4/11/2018

congélation

Hydrosolubilité Dispersable **Energie minimale** Non applicable d'inflammation

Température de décomposition

Donnée non disponible

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non applicable

Viscosité 30 - 140 mPaxs à 20 °C Gradient de vitesse 20 /s

30 - 100 mPaxs à 20 °C Gradient de vitesse 100 /s

Point d'éclair 115 °C

Température d'auto-

inflammabilité

425 °C / 797 °F

Limite d'explosivité,

inférieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

Donnée non disponible

**Explosivité** Non explosif

92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

**Autres informations** Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique Donnée non disponible

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et

de manipulation sont respectées.

Conditions à éviter Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles Donnée non disponible

Produits de décomposition

dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Voies d'exposition Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets immédiats



## Predicade™ Grass Herbicide

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

CEIIIrritation modérée des yeux.PeauIrritation modérée de la peau.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (femelle rat) > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (rat) > 1.73 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Determiné en forme d'aérosol liquide.

Concentration atmosphérique maximale atteinte.

Aucun décès

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (mâle/femelle combinés rat) > 2,000 mg/kg

Irritation de la peauIrritant pour la peau. (Lapin)Irritation des yeuxIrritant pour les yeux. (Lapin)SensibilisationNon sensibilisant. (Souris)

OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions

lymphatiques (ELGL)

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

#### Evaluation de la mutagénèse

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

#### Evaluation de la cancérogénicité

Thiencarbazone-méthyl: Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat. Thiencarbazone-méthyl: Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s): vessie urinaire. Les tumeurs observées avec Thiencarbazone-méthyl ont été provoquées par l'irritation chronique due à la présence de calculs vésicaux.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

#### **ACGIH**

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5 Group A3

#### **NTP**

Aucun(e).

#### **OSHA**

Aucun(e).



# **Predicade™ Grass Herbicide**

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

## Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Mefenpyr-diethyl: Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Mefenpyr-diethyl sont liés à la toxicité maternelle.

#### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxictoxicité aiguë qui ont été effectuées sue le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aigue concernent la(les) matière(s) active(s).

## **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 6.95 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

**Toxicité pour les** CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 2.4 mg/l

invertébrés aquatiques Durée d'exposition: 48 h

Toxicité des plantes

aguatiques

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 1.017 mg/l

Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazone-

méthyl.

CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )) 0.00131 mg/l

Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr

La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazone-

méthyl.

Biodégradabilité Thiencarbazone-méthyl:

Pas rapidement biodégradable

Mefenpyr-diethyl:

Pas rapidement biodégradable

**Koc** Thiencarbazone-méthyl: Koc: 100

Mefenpyr-diethyl: Koc: 625

**Bioaccumulation** Thiencarbazone-méthyl:

Ne montre pas de bioaccumulation.

Mefenpyr-diethyl: Facteur de bioconcentration (FBC) 232

Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol Thiencarbazone-méthyl: Modérément mobile dans le sol

Mefenpyr-diethyl: Légèrement mobile dans le sol

**Information écologique** Pas d'autre effet à signaler.



# **Predicade™ Grass Herbicide**

Version 2.1D Date de révision: 4/11/2018
102000014337 Date d'impression: 4/11/2018

supplémentaire

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus

basses que la moyenne de la marque des hautes eaux.

Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les

eaux de lavage de l'équipement.

Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Produit** Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur

l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les

instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux. Eliminer en se conformant à tous les règlements locaux,

nationaux/provinciaux et federaux.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

Récipients à rincer 3 fois.

Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.

Eliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités

locales, par combustion.

En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

#### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG** 

Numéro ONU 3082 Etiquettes 9 Groupe d'emballage III

Polluant marin Polluant marin

Nom d'expédition des MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(THIENCARBAZONE-METHYL SOLUTION)

49CFR Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

**IMDG** 

Numéro ONU 3082
Classe 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin OUI

Nom d'expédition des SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,

Nations unies LIQUIDE, N.O.S.

(SOLUTION THIENCARBAZONE-METHYLE)



# **Predicade™ Grass Herbicide**

11/13 Version 2.1D Date de révision: 4/11/2018 102000014337 Date d'impression: 4/11/2018

**IATA** 

Numéro ONU 3082 Classe 9 Groupe d'emballage Ш Marque dangereux pour OUI

l'environnement

Nom d'expédition des SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.O.S. Nations unies

(SOLUTION THIENCARBAZONE-METHYLE)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

No. d'Enregistrement PCP 31735

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

#### Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5 CA, CT, MN, NJ Aucun(e).

### Réglementations Canadiennes

### Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5 Isotridecanol éthoxylé 9043-30-5 acide benzènesulfonique, dérivés mono-68953-96-8

alkyles ramifiés en C11-13, sels de

calcium

### **Environnement CERCLA**



12/13

## Predicade™ Grass Herbicide

 Version 2.1D
 Date de révision: 4/11/2018

 102000014337
 Date d'impression: 4/11/2018

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

#### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Abréviations et acronymes

49CFR Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49 ACGIH US. ACGIH Valeurs limites d'exposition

ETA Estimation de la Toxicité Aiguë

No.-CAS Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la

responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental

Response, Compensation, and Liability Act)

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS Inventaire européen des substances chimiques notifiées IARC Centre internationale de Recherche sur le Cancer

IATA International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association

Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises

dangereuses

IMDG International Maritime Dangerous Goods: Code maritime international des

marchandises dangereuses

N.O.S./N.S.A Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs

NTP US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances

Cancérigènes

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

TDG Transport des Marchandises Dangereuses
TWA Valeur limite de moyenne d'exposition

UN Nations Unies

OMS Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association):

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Révision selon la règlementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Preparé par le FMC Corporation

Date de révision: 4/11/2018



# **Predicade™ Grass Herbicide**

Version 2.1D 102000014337

**13/13**Date de révision: 4/11/2018
Date d'impression: 4/11/2018

### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée